



Extrait du UJFP

<http://ujfp.org/spip.php?article3063>

COLLOQUE DU MRAP SUR L'ESCLAVAGE

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -

Date de mise en ligne : samedi 8 février 2014

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

LES RENCONTRES DU MRAP

Cent soixante ans après l'abolition de l'esclavage, la Loi « Taubira » du 21 mai 2001, en son article 1, dispose que « La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XVe siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité » tandis que l'article 2 stipule que « Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. ».

Au vingtième siècle, les luttes contre le colonialisme et pour les indépendances ont longtemps occulté la mémoire de l'esclavage et freiné la recherche historique, notamment sur les liens entre colonialisme et esclavagisme.

La départementalisation des Antilles et des îles de l'Océan indien n'a pas suffi à effacer les inégalités issues de l'esclavage qui a accompagné leur colonisation.

La décolonisation de l' « Empire » français au sud du Sahara, à l'exception du bras de fer guinéen, s'est faite sur un mode en apparence moins conflictuel qu'au Vietnam et, plus encore, en Algérie, mais a légué aux générations post-indépendance la « Françafrique », héritière de ce passé complexe - traite négrière vers les Antilles et l'océan Indien et « Empire » du 19ème siècle.

La transmutation des séquelles de la Traite, de l'esclavage et de la colonisation en « partenariat » équilibré et respectueux constitue un nouvel avenir à construire sur des mémoires blessées. Elle sera longue et difficile et exige la reprise en main par le Continent africain de son propre avenir.

Le MRAP souhaite faire de cette journée un temps partagé d'écoute, d'échange, de réflexion et de débat.